

## Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement de l'école Sans-Frontières

Lundi 30 novembre 2020

Par visioconférence *Microsoft Teams*, 19 h 05

### ÉTAIENT PRÉSENTS (aucun absent) :

Annie Benoît	Dominique Doyon
Catherine Harbour-Tremblay	Marie-Pier St-Louis
Catherine Comeau	Mathieu Lacombe
Emmanuelle Quiviger	Michèle Chouinard
Ismaïl Trad	Nathalie Tardif
Jacqueline Limon	Véronique Barrette
Kathleen Chevalier-Ouellet	

1. Ouverture de l'assemblée
2. Confirmation du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (avec ou sans ajout)  
*Proposé par Nathalie Tardif, appuyé par Michèle Chouinard. Adopté à l'unanimité.*
4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 5 octobre 2020 document  
*Proposé par Ismaïl Trad et appuyé par Michèle Chouinard. Adopté à l'unanimité.*
5. Suivis du procès-verbal

### 6. Mot de la déléguée au comité de parents

*Discussion autour de la nouvelle délégation du centre de service. La demande de tenir de nouvelles élections n'a pas été retenue. Prochaine rencontre le 1er décembre 2020.*

### 7. Mot de l'O.P.P.

*La campagne Bo-Sapin est terminée (tous vendus avant la fin de la campagne). Les chiffres des ventes ne sont pas encore disponibles. L'O.P.P. travaille présentement à la revitalisation de la cour d'école (communication envoyée aux parents).*

*J. Limon demande quelle est la nature du projet. Explications de Marie-Pier St-Louis sur les possibilités. Le comité de revitalisation de la cour d'école est en formation.*

*E. Quivigier demande plus de détails concernant l'aménagement de l'espace clôturé pour les maternelles fait dans les dernières années. L'espace est actuellement utilisé par les élèves TSA (midi et récréation) et les maternelles (soir).*

## 8. Mot de la présidente

### 8.1. Décisions entérinées par courriel

*Aucune décision entérinée par courriel depuis la dernière séance*

### 8.2. Communication aux membres du CÉ

*Les communications aux membres du CÉ seront envoyées périodiquement aux membres. La présidente demande d'utiliser la fonction "répondre à tous" afin de pouvoir faciliter le suivi de chaque membre.*

### 8.3. Présence au CÉ

*Important de mentionner à l'avance si un membre doit manquer la rencontre afin de permettre aux remplaçants de prendre part aux séances.*

### 8.4. Retour sur les photos scolaires

*Commentaires des parents concernant la qualité des photos (selon le groupe Facebook des parents). Marie-Pier St-Louis s'engage à faire des recherches pour trouver un autre photographe au retour des fêtes afin d'offrir plus de choix au CÉ. D. Doyons a mentionné avoir apprécié les photos pour son groupe.*

*N. Tardif souligne son appréciation des résultats des photos, particulièrement considérant les conditions.*

### 8.5. Formation

*Quatres capsules sont présentement disponibles pour la formation en ligne. C. Comeau explique qu'il s'agit principalement d'une version simplifiée des informations disponibles dans le dossier. Une synthèse produite par le comité de parents est aussi disponible.*

*M. St-Louis explique les nouveaux pouvoirs du CÉ et les différentes responsabilités qui sont hors du cadre des responsabilités du CÉ.*

*D. Doyons demande si possible de reporter la discussion concernant la formation à la prochaine rencontre.*

### 8.6. Dépenses de l'OPP

*N. Tardif appuyé par Catherine Comeau propose d'entériner les dépenses de l'O.P.P. d'un montant de 325\$ pour l'achat de bonbons d'Halloween. Un excellent rabais a été négocié par les membres de l'O.P.P. Adopté à l'unanimité.*

## 9. Mot de la directrice

### 9.1. Suivi situation COVID

*Un élève a été confirmé positif à la COVID-19. La décision concernant la classe de l'élève infecté est prise par la Santé Publique. Un courriel a été envoyé aux parents de l'élève en question afin d'expliquer la fermeture de la classe. Ceux n'ayant pas accusé la réception ont été rejoints par téléphone.*

*C. Comeau pense que le courriel est une bonne manière de communiquer rapidement avec les parents mais que la communication aux autres parents (non*

*touchés) a tardé. V. Barrette explique qu'il y a un certain délai qui s'explique par la réponse provenant de la Santé Publique.*

*M. St-Louis demande la procédure si un cas de COVID-19 est déclaré lors des fêtes.*

## 9.2. Ventilation dans l'école

*V. Barrette mentionne que l'école est dotée d'un excellent système de ventilation et que toutes les fenêtres sont ouvertes régulièrement.*

## 9.3. Portes ouvertes

*Une vidéo sera mise en ligne pour présenter l'école et les parents pourront poser des questions directement à l'école. Les portes ouvertes sont essentiellement pour les parents d'âge préscolaire.*

## 9.4. Inscriptions 2021-2022

*Les inscriptions sont ouvertes pour la prochaine année scolaire, l'inscription sera complétée au retour des fêtes. L'enfant doit obligatoirement s'inscrire à son école de quartier et doit mentionner son intention d'aller à l'école Sans-Frontières en libre choix.*

*A. Benoit demande si les sollicitations pour la réinscription ont déjà débuté (pas encore).*

## 9.5. Budget

*Le budget présenté en entier aux membres du CÉ par V. Barrette*

*V. Barrette annonce un déficit d'ici la fin de l'année, principalement causé par l'impact de la COVID-19 sur le concierge.*

*M. St-Louis demande si le montant disponible pour le perfectionnement a été utilisé dans le passé.*

*V. Barrette va regarder ce que les autres écoles font avec ce montant pour mieux aiguiller le CÉ avec ce montant disponible.*

*C. Comeau demande s'il est possible d'aviser le CÉ sur certains postes budgétaires qui sont inutilisés afin de permettre aux membres du CÉ de suggérer des idées afin d'utiliser les montants disponibles.*

*M. St-Louis suggère de souligner les postes budgétaires sur lesquels le CÉ peut suggérer des idées (formation et aide aux parents entre autres).*

## 9.6. Couleur-école

*Réflexions en cours sur les valeurs qui seront véhiculées par l'école au travers de son milieu afin d'offrir quelque chose d'unique et d'intéressant pour l'école.*

*E. Quiviger demande s'il serait possible de sonder les parents afin de savoir ce qui est important pour les parents et quels sont les éléments les plus importants.*

*M. Chouinard mentionne que cette année est une année difficile pour se pencher sur les orientations à venir de l'école et qu'il serait plus facile de prendre ce genre de décision une fois que les défis de la COVID-19 seront derrière le corps professoral. D. Doyons supporte les propos de M. Chouinard.*

*M. St-Louis mentionne qu'il est important de supporter le personnel enseignant mais qu'une consultation des parents concernant les valeurs importantes pourrait apporter des idées intéressantes pour le futur.*

*E. Quiviger demande s'il serait possible de la part des parents de monter une première ébauche concernant ce qui préoccupe autant le personnel de l'école ainsi que les parents. Elle se propose pour supporter cette mesure.*

## 9.7. Projet éducatif (suivi)

*Plus de détails à venir en janvier.*

## 10. **Mot du personnel**

### 10.1. Service de garde

#### 10.1.1. Journées pédagogiques

*Ajout de 3 journées pédagogiques et les enfants restent à l'école. M. Chouinard mentionne que les bulles classes sont très bien respectées et qu'il y a une excellente utilisation de l'espace. Les autres journées ajoutées seront mieux définies dans les prochaines semaines. A. Benoit félicite le service de garde pour l'excellent travail effectué par le service de garde cette année.*

#### 10.1.2. HOP HOP

*Projet démarré depuis le 30 novembre. Plus de détails seront communiqués lors de la prochaine séance.*

*C. Comeau demande s'il serait possible d'en discuter plus en détails lors de la prochaine séance afin de bien supporter l'intégration.*

### 10.2. Enseignants

*Retour sur la fête de l'Halloween, concours de costume et autres mesures mises en place par les enseignants, particulièrement dans le cadre des complexités associées aux mesures sanitaires.*

## 11. **Divers**

*Une lettre est déposée à l'intention de la direction et de la présidente du CÉ. Son contenu n'a pas été présenté dans son ensemble.*

## 12. **Levée de l'assemblée**

*Nathalie Tardif appuyé par Catherine Comeau propose la levée de l'assemblée à 21:02.*